

Lundi 19 mars 2012 • 22h30 [GMT+ 1]

NUMÉRO 181

Je n'aurais manqué un Séminaire pour rien au monde — PHILIPPE SOLLERS
Nous gagnerons parce que nous n'avons pas d'autre choix — AGNÈS AFLALO

www.lacanquotidien.fr

Lacan Quotidien



L'épidémie de rejet du greffon

HAS se propage.

Le Monde du 9 mars était sûr de son fait. La messe était dite par la HAS la veille. Pour l'autisme, la psychanalyse était « hors-jeu ». Elle avait perdu le combat. Les « Recommandations » de la HAS signaient l'arrêt de mort de la psychanalyse dans la prise en charge de l'autisme et cet assassinat réussi permettait d'envisager une ère nouvelle de coopération entre familles d'enfants autistes, soignants et éducateurs. **Le 14 mars, changement de ton, l'arrêt de mort était en fait un chef d'œuvre de chancellerie diplomatique.** « La HAS connaît l'art du langage diplomatique... Il lui fallait en effet parvenir à ne pas trop désavouer les psychanalystes, très influents dans la psychiatrie française, sans pour autant fâcher les associations de familles qui leur sont frontalement opposées. Dans les grandes lignes le pari a été tenu ». **Le texte n'était plus arrêt de mort mais déclaration de paix consensuelle. Bizarre ! La suite le sera davantage encore.**

Les déclarations de la HAS ne concernaient pas que la psychanalyse, mais aussi la psychothérapie institutionnelle classée à la même enseigne des « interventions globales non consensuelles », l'association avec la psychanalyse rejoignait le syntagme inventé par les associations extrémistes « la psychiatrie-psychanalyse ». L'effet de la diplomatie HAS est très sûr. Toute la profession et tout le milieu psy est à feu et à sang. Tout le monde voit bien qu'il s'agit d'exclure l'autisme du domaine du soin, et que c'est impossible.

Une figure tutélaire de la pédopsychiatrie, **Roger Misès, ancien chef de service de la Fondation Vallée, dénonce dans la longue durée la politique de la HAS et son usage de l'expression néo-scientiste « ne fait pas consensus ».** Il conclut « **ceux qui veulent édicter des critères et des « bonnes pratiques » dont l'application serait exigible de tous les praticiens, hors de la prise en compte de la singularité de chaque enfant, méconnaissent gravement les principes théoriques, cliniques et éthiques sur lesquels s'est refondée notre discipline ».**

Jacques Hochmann, qui a toujours voulu associer à la psychanalyse les recherches pharmacologiques, les neurosciences, la psychologie développementale considère que là s'en est trop : « c'est toute la pédopsychiatrie qui est mise en cause ».

Le Syndicat national des psychiatres privés (SNPP) voit bien les velléités de résorption de la psychiatrie dans la neurologie qui s'avouent. Comment la HAS peut-elle « prétendre que l'approche neurocomportementale est la seule valide » et au nom de quoi « s'autorise t-elle à affirmer que l'autisme n'est pas aussi un trouble psychique », déclare t-il.

Michel Botbol, professeur de pédopsychiatrie et secrétaire général de l'Association française de psychiatrie, s'inquiète de « l'attitude étrange de la HAS... En quelques traits de plume, elle vient confirmer ce que beaucoup redoutaient : derrière la prétendue objectivité des méthodes de l'évaluation, le règne d'un arbitraire économique, politique ou idéologique qui ne doit rien à la science ».

Roger Salbreux, président d'honneur de l'Association française de psychiatrie, dans la même « Lettre de psychiatrie française » de mars, s'indigne du ravalement des médecins opéré par l'autoritarisme de la HAS « En ravalant les médecins - et les psychiatres - au rang de techniciens de santé, en mettant sans cesse en doute leur compétence, laquelle doit désormais être encadrée par toute une série de dispositifs

comme le développement professionnel continu (DPC) ainsi que par la HAS ». Il parle même de terrorisme « Nous interdire de penser, nous imposer un choix unique et l'imposer aux familles relèvent en effet du terrorisme ».

Le président de l'Association des psychiatres de secteur infanto-juvénile (API), Roger Teboul dénonce la manœuvre qui s'annonce : « **La suppression des budgets de la pédopsychiatrie publique en ce qui concerne le traitement des enfants autistes, autrement dit le passage au privé d'un certain nombre de pathologies** ».

Le président de la commission scientifique de la Fédération des associations de santé mentale croix-marine, Patrick Alary, psychiatre hospitalier, dans Médiapart, **demande « solennellement à la HAS de mettre ses recommandations en cohérence et de laisser la place à la levée de l'indécision de ses experts en matière de packing et de toute autre modalité de prise en charge des personnes autistes ».** Il lit dans les « Recommandations » « **Des préjugés, des attermoiments, des contradictions, des affirmations contestables, la stigmatisation de toute une profession** comme seule réponse à la détresse des patients et de leurs familles. **Un écran de fumée politique et idéologique commenté par un président engagé lui-même politiquement,** ne faisant pas mystère de ses convictions et usant de ses titres scientifiques, incontestables, pour masquer son engagement comme il a masqué, au moment de sa nomination, ses liens d'intérêts avec les laboratoires pharmaceutiques de 2008 à 2010. **Il s'agit donc de mettre fin à ces ambiguïtés, de revenir à la nécessaire pluralité qui est l'essence même du discours scientifique, de cesser de proférer de simples opinions** ».

Le Collectif des 39 contre la nuit sécuritaire souligne le désaveu de la psychothérapie institutionnelle dans la formulation de la HAS « Plus de trente ans après leur introduction, ces méthodes n'ont pas fait la preuve ni de leur efficacité, ni de leur absence d'efficacité ». Il le lit donc comme « **une véritable déclaration de guerre contre la psychiatrie relationnelle** ». **Le collectif a appelé à un meeting le samedi 17, qui s'est très bien passé et a connu un succès d'affluence tel qu'il témoigne du succès des thèses qu'il soutient.**

La Fédération française de psychiatrie (FFP-CNPP), lors d'une conférence de presse, le lundi 15 mars, et par la voix de sa présidente, **Nicole Garret-Gloenec, feint de ne pas retenir la volonté de la HAS d'enlever les autistes du système de soin. Elle note que ces « Recommandations » ne concernent que la dimension éducative et qu'il**

« **manque tout le volet thérapeutique**. Or, cette pathologie nécessite souvent à un moment de son parcours le recours à la pédopsychiatrie, qui mobilise les processus psychiques des enfants par des interventions multiples et concertées ». Bref, il est impossible de penser s'appuyer uniquement sur l'éducatif pour traiter l'autisme comme le recommande la HAS. L'étude de la HAS ne peut d'ailleurs « être considérée comme rigoureuse, puisqu'elle ne considère comme évaluées que les méthodes qui se soumettent à une évaluation purement comportementale, et dont le grade de preuve reste modéré ».

Devant l'insurrection du milieu et le reproche de laisser de côté tout l'aspect thérapeutique, **la HAS se défend par la voix de Joëlle André-Vert**, chef de projet au service de recommandation de bonne pratique, dans *Le Monde*. Le raisonnement est en deux parties. D'une part **la HAS refuse la main tendue par la FFP-CNPP, elle n'a pas ignoré le volet thérapeutique, elle l'a bel et bien jugé et pesé** « Tout le contenu de ce que font les établissements sanitaires et médico-sociaux se trouve ailleurs dans le rapport ». D'autre part, **elle rassure**. Finalement les recommandations ne sont rien d'autre que ce que font les établissements, il suffit d'un effort supplémentaire, c'est tout. « La plupart des établissements publics impliqués dans la prise en charge de l'autisme ont déjà mis en œuvre une grande partie de ce qui est recommandé ». Si c'est déjà ce que font les établissements, on se demande alors pourquoi provoquer tout ce foin par un texte qui relève de « l'intervention globale non consensuelle » à part entière.

Pour montrer la limite de l'évaluation selon la HAS, la FFP-CNPP a demandé au « Réseau de recherche fondées sur les pratiques psychothérapeutiques », créé en 2008 sous l'égide conjointe de l'INSERM et de la FFP, animé par Jean-Michel Thurin et Bruno Falissard, de présenter les résultats d'une étude portant sur la prise en charge multidimensionnelle et psychothérapeutique de 41 cas de sujets autistes, de 3 à 15 ans avec des troubles de grave à modéré. Ces résultats « montrent une amélioration d'environ 50% sur l'ensemble des scores initiaux », notait Jean-Michel Thurin. La HAS continue cependant à rejeter ces études. Pas assez randomisées, pas assez ceci, pas assez cela. **Inutile de poursuivre le dialogue de sourds**. Les résultats sont proches cependant de ceux qui sont affichés par les études ABA qui incluent les punitions : leur antienne des 47%.

La veille de cette conférence de presse, le 14 mars, la Secrétaire d'Etat chargée des solidarités et de la cohésion sociale, Roselyne Bachelot-Narquin a installé le Comité national autisme, qui prend la suite du comité de réflexion et de propositions sur l'autisme et les TED, en présence du sénateur Valérie Létard. Cette nouvelle instance sera présidée par **Thierry Dieuleveux**, secrétaire général du Comité interministériel du handicap. Sa composition doit être bientôt renouvelée afin d'être une « véritable instance de dialogue ». **Nous verrons ce que cela veut dire.**

Le même ministère, en liaison avec le Secrétariat d'état chargé de la santé a présenté en Conseil des ministres, puis devant la Société parisienne d'aide et de santé mentale (SPASM), le 29 février, **le plan Psychiatrie et santé mentale 2011-2015**. Il est placé sous l'objectif de « prévenir et réduire les ruptures pour mieux vivre avec des troubles psychiques. Les 4 « axes stratégiques » du plan sont : 1/**prévenir et réduire les ruptures au cours de la vie de la personne** 2/ **prévenir et réduire les ruptures selon les publics et les territoires** 3/**prévenir les ruptures entre la psychiatrie et son environnement sociétal** 4/ **prévenir et réduire les ruptures entre les savoirs**. Les « recommandations de bonne pratique » s'insèrent spécialement sous cet alinéa. **Rupture, le mot est bien choisi pour épingle l'état d'esprit de toute une profession au bord de la rupture**. Le traitement du malaise par le chiffrage de tout geste de soin convainc de moins en moins. Le rejet de la méthode est du même ordre de ce qui se produit dans la campagne présidentielle où s'affrontent experts et chiffrages dans un certain désintérêt citoyen. **Jean-Louis Bourlanges**, fin connaisseur, commentait ceci d'un mot : « **moins il y a d'idées, plus il y a de chiffres** ».

L'épidémie de rejet du greffon des « Recommandations » de la Has témoigne des limites de la politique d'intimidation du milieu psy. Quant au journal « Le Monde », il lui suffit de poursuivre ses articles en déphasage complet avec la situation pour que bientôt se repose la question d'il y a quelques années. De qui est-il la référence ?

Par Éric Laurent

PÉTITION INTERNATIONALE POUR L'ABORD CLINIQUE DE L'AUTISME

*à l'initiative de l'Institut psychanalytique de l'Enfant
(Université populaire Jacques-Lacan)*

SIGNER LA PÉTITION EN LIGNE

SUR LE SITE lacanquotidien.fr

>>Depuis le **16 février**,
jour de la mise en ligne de la pétition,
10 466 signatures ont été déjà recueillies.

LE TEXTE DE LA PÉTITION INTERNATIONALE POUR L'ABORD CLINIQUE DE L'AUTISME

▪ **Des Forums dans les régions françaises et belges** ▪

Pour une clinique de l'Autisme

10 avril à Evreux

* * * * *

Le Ministère des Solidarités et de la Cohésion sociale a délivré le label « Grande Cause Nationale 2012 » à l'autisme. Des cliniciens du CHS de Navarre s'emparent de ce thème et organisent le 10 avril à Evreux, un après-midi conférence - débat intitulé « **Pour une clinique de l'autisme** ».

A partir des choix économiques et politiques qui seront posés pour l'autisme, se dessinera l'avenir de la psychiatrie à l'entrée du XXIème Siècle.

Des personnalités politiques viendront en débattre avec nous. Mais cet après midi sera principalement clinique. À côté des deux hôpitaux de jour qui témoigneront de leur travail auprès d'enfants et d'adolescents entrant dans le spectre autistique, nous recevrons Eric Zuliani qui introduira la question de l'autisme et Bernard Seynhaeve qui déploiera le cas d'un sujet autiste suivi dans le cadre de l'IME du *Courtil*.

Cet après-midi se déroulera à Evreux : [salle de conférence du Conseil Général de l'Eure](#)

Accueil à partir de **13h00**. Début de la manifestation à 13h30, clôture à 17h30.

L'entrée est gratuite dans la limite des places disponibles.

Vous trouverez, en cliquant sur ce lien, [la présentation de ce Forum](#).

L'inscription par courriel est obligatoire auprès de benoit.dupuis@chs-navarre.fr avant le 5 avril 2012.

Le comité d'organisation :

Dr J. Couture ; Dr C. Grosbois, E. Guillot, A. Houel, Dr V. Pera

Avec le soutien

de la Direction du CHS de Navarre et du Conseil Général de l'Eure

Pour tout renseignement concernant l'inscription, adresser un courriel à benoit.dupuis@chs-navarre.fr

Site Internet : <http://www.chs-navarre.fr/>

▪ VIENT DE PARAÎTRE ▪

>> Allons – Y !



Courtil en ligne

Éditorial Clinique Rencontre Regard Marq

Numéro 2 / mars 2012

regard

Le Corbusier, l'homme à construire, Du projet à la nomination (première partie)
par Claire Brisson

Le Corbusier est le nom sous lequel Charles-Edouard Jeanneret publie en 1920 son premier écrit sur l'architecture, un manifeste qui...

Éditorial

Sanction et traitement de l'Autre : quelle responsabilité subjective ?
par Véronique Mariage

Au Courtil, on ne punit pas ? « Punir ou sanctionner ne servirait pas le sujet lorsqu'il est de structure psychotique », avons-nous l'habitude de dire. Cela ne viendrait-il pas entériner une certaine irresponsabilité, qu'elle soit du sujet ou de l'intervenant ?

Ce n'est pas la position de Lacan...

REVUE DE PRESSE



Excellent article paru dans « Nice Matin » daté du dimanche 18 mars 2012 : notre collègue François Bony, membre de l'ECF, y est interviewé sur l'actualité lacanienne : il trouve un ton simple, vivant, audible – en un mot tout à fait formidable pour aborder l'actualité lacanienne.

La journaliste de Nice Matin lui avait dit : « faites-nous "la psychanalyse pour les nuls" ! ».

Il aborde des thèmes importants de notre actualité :

- le débat sur l'autisme
- l'actualité éditoriale lacanienne avec la parution prochaine de *Vie de Lacan*,
- la venue de J.-A. Miller à Nice le samedi 31 mars.

Bien à vous,
Armelle Gaydon



➤ Retrouver la revue de presse d'Armelle Gaydon {presque} tous les jours sur lacanquotidien.fr

Lacan Quotidien

publié par navarin éditeur

INFORME ET REFLÈTE 7 JOURS SUR 7 L'OPINION ÉCLAIRÉE

▪ comité de direction

- présidente **eve miller-rose** eve.navarin@gmail.com
- diffusion **anne poumellec** annedg@wanadoo.fr
- conseiller **jacques-alain miller**
- rédaction **kristell.jeannot** kristell.jeannot@gmail.com

▪ équipe du Lacan Quotidien

- pour l'institut psychanalytique de l'enfant **daniel roy, hervé damase & bertrand lahutte**
- établissement des interventions de la conférence de presse du 4 mars **christine maugin**
- designers **viktor&william francoboizel** vwfcbzl@gmail.com
- technique **mark francoboizel & family**
- lacan et libraires **catherine orsot-cochard** catherine.orsot@wanadoo.fr
- médiateur **patachón valdès** patachon.valdes@gmail.com

▪ suivre Lacan Quotidien :

- **ecf-messenger@yahoogroupes.fr** ▫ liste d'information des actualités de l'école de la cause freudienne et des acf ▫ responsable : philippe benichou
- **pipolnews@europsychoanalysis.eu** ▫ liste de diffusion de l'eurofédération de psychanalyse ▫ responsable : gil caroz
- **secretary@amp-nls.org** ▫ liste de diffusion de la new lacanian school of psychoanalysis ▫ responsables : anne lisy et natalie wülfing
- **EBP-Veredas@yahoogrupos.com.br** ▫ uma lista sobre a psicanálise de difusão privada e promovida pela associação mundial de psicanálise (amp) em sintonia com a escola brasileira de psicanálise ▫ moderator : maria cristina maia de oliveira fernandes

POUR LIRE LES DERNIERS ARTICLES SUR LE SITE LACANQUOTIDIEN.FR [CLIQUEZ ICI](#).

📧 À l'attention des auteurs

Les propositions de textes pour publication dans Lacan Quotidien sont à adresser par mail ou directement sur le site lacanquotidien.fr en cliquant sur "proposez un article",
Sous fichier Word ▫ Police : Calibri ▫ Taille des caractères : 12 ▫ Interligne : 1,15 ▫
Paragraphe : Justifié ▫ Notes : à mentionner *manuellement* dans le corps du texte, à la fin de celui-ci, police 10 📧
